

## Fondation Culture & Diversité

### Faciliter l'accès aux formations métiers d'art

De la préparation aux concours au suivi post-diplôme en passant par un tutorat durant les années d'études, la Fondation Culture & Diversité multiplie les initiatives pour accompagner les jeunes de milieu modeste intéressés par les formations métiers d'art. Les explications de Lucile Deschamps, déléguée générale en charge de l'égalité des chances, et de Marguerite Eloy, chargée de mission responsable des programmes Égalité des chances en école de métiers d'art et design.

Propos recueillis par François Desnoyers



Ci-dessus : séances de tutorat du programme Égalité des chances, organisées par la Fondation Culture & Diversité, à destination d'élèves de cinq collèges parisiens partenaires.

Page de droite : tous les mois dans différentes institutions culturelles, des séances d'accompagnement d'élèves sont encadrées par des tuteurs, étudiants d'écoles supérieures métiers d'art.

#### Quelle est la raison d'être de la Fondation Culture & Diversité ?

**Lucile Deschamps :** Notre vocation est d'aider les jeunes issus de milieu modeste à accéder aux arts et à la culture. Nous menons pour cela deux types d'action : un premier volet autour de la cohésion sociale avec des programmes d'éducation artistique et culturelle, et un second autour de l'égalité des chances. Ce dernier doit leur permettre d'intégrer de grandes écoles de la culture, de poursuivre des études artistiques et d'exercer par la suite leur métier. Pour nous accompagner dans cette voie, nous avons signé des conventions-cadres avec le ministère de la Culture, dont dépendent beaucoup d'écoles avec lesquelles nous travaillons, ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation nationale, qui va cibler les établissements d'enseignement secondaire où nous allons intervenir.

#### L'un de ces programmes concerne plus directement les écoles de métiers d'art et de design. Quelles actions propose-t-il en direction des jeunes d'origine modeste ?

**L. D. :** Au même titre que les autres programmes, il offre un suivi des jeunes sur le long terme et à 360 degrés. Il s'agit tout d'abord d'apporter de l'information sur les études et les débouchés, afin qu'ils s'autorisent à envisager ces études. Une étape consacrée à la préparation du concours est également prévue. Les jeunes sélectionnés pourront bénéficier d'une immersion dans les écoles, ainsi que d'une mise en relation avec des étudiants ou des jeunes professionnels passés par les établissements concernés, afin de bénéficier de leurs conseils.

#### C'est l'occasion d'être aux côtés des collégiens dès la quatrième. En quoi consiste cet accompagnement précoce ?

**Marguerite Eloy :** Oui, dès la quatrième nous souhaitons les sensibiliser aux parcours accessibles en seconde. Pour ce faire, nous travaillons avec cinq collèges parisiens partenaires, appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire (REP). Nous ciblons avec eux les élèves qui pourraient être intéressés par ces filières, et qui,

pour certains, ont démontré des talents en lien avec les métiers d'art. Une centaine d'entre eux va participer chaque année à ce programme qui comprendra notamment des visites organisées dans les établissements partenaires (écoles Boule, Duperré, Estienne et l'Ensaama) ainsi que dans des lycées technologiques et professionnels.

#### Le suivi en troisième va être l'occasion de déployer un programme de tutorat...

**M. E. :** Il va en effet permettre aux collégiens de participer à des visites d'institutions culturelles, mais aussi à des séances d'aide à l'orientation. Des ateliers de pratique artistique (travail du métal, fabrication de bijoux, broderie sur carton...) sont également organisés et se révèlent très intéressants pour sensibiliser les participants et leur permettre de se projeter. C'est dans ce cadre que des étudiants des écoles partenaires vont les accompagner tout au long de l'année – dix séances sont prévues – et répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur leur candidature ou la pratique artistique. Depuis sa création en 2011, 286 jeunes sont passés par ce programme de tutorat. Et 85 % de ces candidats ont été admis en seconde métiers d'art ou arts appliqués.

#### Un tutorat est également proposé aux élèves de première et terminale...

**M. E. :** Nous l'avons lancé en 2017, à destination des élèves que nous avons suivis par le passé, au collège, et qui souhaitent intégrer une formation postbac, notamment le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design). Le tutorat est plus autonome : les étudiants de nos écoles partenaires décident eux-mêmes de la programmation. Ils peuvent par exemple ouvrir les portes des ateliers de leur établissement. Certains lycéens ont ainsi pratiqué la céramique ou la sérigraphie, ce qui a représenté une importante plus-value pour eux.

#### Qu'en est-il de l'accompagnement une fois les concours réussis ?

**L. D. :** Le suivi se poursuit pour ceux ayant réussi les concours avec un accompagnement pendant les études, tant du point de vue financier, avec des bourses, que pédagogique, grâce à une démarche de tutorat. Ils peuvent également avoir accès à un dispositif d'aide au logement. Par la suite, nous aidons les jeunes diplômés à s'insérer professionnellement avec différentes initiatives : ateliers (apprendre à rédiger un CV, être visible sur les réseaux sociaux...), diffusion d'offres d'emploi, mise en relation avec des mentors. Des résidences sont aussi proposées à des étudiants ou de jeunes diplômés.

#### En quoi consiste justement ces résidences ?

**L. D. :** Nous proposons deux types de résidences. Pour la découverte, tout d'abord. C'est le cas de celles organisées à la Villa Noailles, dans le Var. Elles permettent à cinq jeunes d'intégrer les lieux durant une semaine. Ils pourront rencontrer les équipes, les artistes en résidence, comprendre l'écosystème en place, mais aussi bénéficier de précieux conseils (relecture de leur portfolio, regard sur leurs projets...). Puis il y a la résidence « Voyager pour les métiers d'art » qui est consacrée à la création. Elle a été coconstruite avec l'Unesco en 2010 et doit permettre à des étudiants boursiers en troisième année de DN MADE ou en deuxième année de DSAA (diplôme supérieur d'arts appliqués) d'effectuer un stage de quatre mois chez des artisans d'art de pays étrangers (Inde, Mexique, Maroc, Sénégal, etc.). Une bourse leur est attri-



Un programme de tutorat va permettre aux collégiens de participer à des visites d'institutions culturelles, mais aussi à des séances d'aide à l'orientation. Des ateliers de pratique artistique (travail du métal, de la fabrication de bijoux, de la broderie sur carton...) sont également organisés et se révèlent très intéressants pour sensibiliser les participants et leur permettre de se projeter.

buée par la fondation qui prend en charge le voyage aller-retour et les frais sur place. Lors de cette résidence, les étudiants pourront découvrir des savoir-faire, de nouvelles pratiques, mais aussi transmettre certaines techniques aux créateurs rencontrés.

#### Vous œuvrez également en faveur de la diffusion de leurs travaux à leur retour...

**L. D. :** Nous avons participé en effet durant une dizaine d'années au salon Révélation. Notre stand était l'occasion d'exposer les œuvres de certains des jeunes créateurs que nous suivions. La dernière édition a ainsi permis de mettre en lumière des pièces dans le domaine de l'ébénisterie, du textile, de la mosaïque ou encore de la tapisserie.